

CAPa MA

CAMPUS
TERRE & AVENIR
ALENÇON-SÉES

 **CFA de Sées**
Formation en apprentissage

CAP agricole Métiers de l'Agriculture



Agriculture
Élevage



Formation en
apprentissage



2 ans de formation
(840 heures)

Le CAPa Métiers de l'Agriculture est un diplôme en apprentissage, préparé en 2 ans.

Ce diplôme permet d'acquérir les compétences et savoir-faire de base pour pouvoir exercer sur différents types d'exploitations agricoles : élevage bovins, ovins, caprins, Entreprise de Travaux Agricoles (ETA), Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA), exploitation en grandes cultures... Le titulaire sera capable de réaliser des tâches courantes de soins aux animaux, de mettre en place et assurer les cultures, de conduire et entretenir des engins agricoles et de respecter les normes d'hygiène et de sécurité.

Objectifs

Être capable :

- ▶ De mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle
- ▶ D'agir dans des situations de la vie sociale
- ▶ De s'insérer dans la vie professionnelle et d'intégrer une entreprise
- ▶ D'entretenir des matériels et équipements, installations et bâtiments
- ▶ De conduire un troupeau et une culture

Organisation

La formation se répartit entre des périodes en entreprise (35 semaines par an) et des périodes de cours au CFA (12 semaines par an).

L'apprenti(e) bénéficie de 5 semaines par an de congés payés, pris sur les temps en entreprise.

Chaque semaine, plusieurs sessions de travaux pratiques sont organisées sur l'exploitation agricole du campus et au hall agroéquipement.

Un MIP (Module d'Initiative Professionnelle) permet aux apprenti(e)s d'élargir leurs connaissances dans le domaine agricole : les ruminants ou les grandes cultures.

Les apprenti(e)s participent régulièrement à des sorties pédagogiques et animations : visites d'exploitations, rencontres avec des professionnels y compris la semaine du Module d'Insertion Professionnelle (MIP).

LES +

- + **une relation forte** entre l'entreprise d'apprentissage et le CFA. L'apprenti(e) est suivi(e) durant tout son parcours, par le biais d'un carnet de liaison et de visites en entreprise. Un référent lui est affecté.
- + **des classes à petits effectifs** (environ 15 jeunes), permettant un accompagnement individualisé des apprenti(e)s et des conditions favorables aux apprentissages.
- + **la valorisation** des expériences professionnelles vécues en entreprise.



Programme *

MG1 Agir dans des situations de la vie sociale

Mathématiques, histoire
géographie, éducation
socioculturelle, informatique...

MG2 Mettre en oeuvre des démarches contribuant à la construction personnelle

Français, EPS, récupération du vécu...

MG3 Interagir avec son environnement social

Français, anglais, économie...

MP1 Insertion du salarié dans l'entreprise

Découverte du monde
professionnel, contrat de
travail et bulletin de paie,
préparation à l'embauche
(CV), étude d'offres
d'emploi...

MP2 Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments

Sécurité, mécanique,
entretien des outils, travail
des métaux...

MP33 ou MIP Ruminants

Conduite d'un troupeau :
raisonner l'alimentation,
la santé, la reproduction,
la commercialisation des
produits, la production
laitière...

MP35 ou MIP Grandes cultures

Conduite d'une culture :
préparation du sol,
installation des cultures,
suivi (phytoprotection et
fertilisation), récolte, stockage
et conditionnement de la
production.

* Conforme au RNCP n° 38855
en date du 05/04/2024

Chiffres clés*

Réussite à l'examen
Taux de présentation à l'examen : 100 %



Satisfaction



Insertion à + de 6 mois
Dans le métier visé : NC



Poursuite des études



Changement de contrat



Abandon



Évaluation

Le CAPa Métiers de l'Agriculture est un diplôme de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire évalué en contrôle continu pour 80% de la note finale.

Les CCF sont exclusivement effectués sous formes orale et pratique. Ils ont lieu durant les deux années de formation. Les 20% restants sont évalués durant une épreuve terminale : rédaction de 4 fiches d'activité, suivie d'un oral.

Des dispenses de validation des Blocs de Compétences ou des allègements de parcours sont possibles selon les qualifications et expériences.

Financement

Financement des frais de formation par l'OPCO de la structure employeuse.

Rémunération de l'apprenti(e) par la structure employeuse.

Frais annexes selon statut (internes, demi-pensionnaires...)

Débouchés

Insertion professionnelle

Vacher, chauffeur en ETA, en CUMA, ouvrier polyvalent...

Poursuite d'études

Bac Pro CGEA (Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole)

Accompagnement

Toute personne en situation de handicap (temporaire ou permanente) peut suivre une formation au CFA. La personne référente handicap peut les accompagner dans les démarches et organiser les aménagements nécessaires.

Admissions

Pour entrer en formation :

- ▶ Avoir 15 ans
- ▶ Sortir d'une classe de 3^{ème}

(Générale, SEGPA, Enseignement Agricole, Découverte Professionnelle)

Admission via un entretien et sur dossier. Il est fortement conseillé d'avoir réalisé un stage découverte du métier avant de débiter la formation.

L'entrée en formation est définitive à la signature d'un contrat d'apprentissage.

Recrutement

À partir de janvier 2025

Dates de formation

De septembre 2025 à juin 2027

Responsable de formation

Valérie FORGEOIS

Secrétariat pédagogique

Nadine MOLINA

02 33 28 12 48

cfa.sees@educagri.fr

www.campusterreetavenir.fr